

LE CENSEUR,

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire.

Le Censeur donne les nouvelles.
24 heures avant les journaux de Paris.

PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.
Hors du département du Rhône ;
1 franc de plus par trimestre.



ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, quai
St-Antoine, n° 27, et grande
rue Mercière, n° 32, au 2°.
A PARIS, à la Librairie-Corresp. de
P. Justin, place de la Bourse,
n° 8.

AVIS

A MM. LES ABONNÉS DU PRECURSEUR.

Le *Précurseur* cessant de paraître à compter du 20 de ce mois, nous prévenons ceux de MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement n'est pas expiré, que, par suite d'un arrangement pris avec le gérant de ce journal, ils recevront en remplacement le *Censeur*. Ceux de MM. les Souscripteurs qui, à l'expiration de leur abonnement, désireraient le renouveler avec le nouveau journal, voudront bien nous faire connaître leur intention quelques jours d'avance, afin de n'éprouver aucune interruption dans l'envoi de notre feuille.

Lyon, 19 novembre.

PROFESSION DE FOI.

Le *Précurseur* a cessé de paraître. Après avoir courageusement lutté contre les attaques acharnées du parquet et les dissensions intestines qui ont rendu sa marche si difficile, il a dû céder à la nécessité. Mais les idées dont il était l'organe sont trop vivaces pour s'éteindre avec lui. Le *Précurseur* n'était point une œuvre de fantaisie politique ou d'ambitions privées : champion du droit, défenseur infatigable des libertés publiques, il a pu dans sa carrière de huit années varier de nuances ; jamais il n'a déserté la mission progressive et civilisatrice que se proposaient ses fondateurs. Il serait encore debout, si parmi ses actionnaires ne s'étaient rencontrés des hommes, trop faibles pour comprendre le mouvement social, trop peureux pour ne pas calomnier leurs principes et leurs amis de la veille, trop intéressés dans la propagation de leur foi nouvelle, pour céder au vœu de la majorité de leurs co-actionnaires et se retirer quand leur présence n'était plus qu'une condition de ruine. S'ils ont voulu la chute du journal, qu'ils se réjouissent. S'ils espéraient anéantir en même temps la manifestation indépendante de l'opposition qu'ils combattent après l'avoir servie, ils se sont trompés. Le patriotisme lyonnais n'est pas si infirme, qu'il ne subsiste qu'à la remorque d'un titre. Il a pour lui l'appui de sentimens impérissables et d'énergiques volontés ; pour lui, la sainteté d'une noble cause, et l'avenir qui, en développant la fécondité de ses doctrines pacifiques, apaisera les frayeurs, calmera les haines et rangera tous les citoyens à l'ombre d'une même bannière.

C'est à les y appeler que cette feuille travaillera. En continuant l'œuvre du *Précurseur*, elle prendra à tâche de l'agrandir. Moins préoccupée des détails irritans d'une polémique méritoire, mais quelquefois trop acerbe, elle cherchera à porter la lumière sur les questions capitales qui débordent les débats politiques. Sans reculer d'un pas, sans transiger avec une seule des difficultés dont le mauvais vouloir des gouvernans environne la presse libre, elle essaiera d'élever son langage au-dessus des colères quotidiennes, et d'imprégner chacune de ses discussions de modération et de fermeté. Protectrice naturelle des intérêts froissés, elle réclamera sans relâche toutes les réformes qui lui paraîtront compatibles avec les préjugés encore formidables de notre époque. Mais elle ne garottera pas l'expression de sa pensée dans les langes de tel ou tel système ; elle combattra pour le droit et la vérité, les signalant où qu'ils se trouvent, les disputant à tout ennemi qui les voudrait terrasser. C'est dire assez que son rôle sera rude et laborieux, destinée qu'elle est à cheminer à travers tant d'indignités et d'abus volontaires. Les crimes et les erreurs politiques ne manquent pas aux

TROISIÈME CONCERT DE M. HAUMANN.

L'art est complexe de sa nature, et soumis à ces deux actions toujours co-existantes, palpables, nécessaires quoique diverses, la synthèse et l'analyse, le sentiment et le raisonnement ; l'un qui conçoit l'ensemble, effleure les sommités, saisit l'harmonie du tout ; l'autre qui décompose, met les détails en lumière et vérifie les rapports. L'un et l'autre dans leur double action, se prêtant un appui mutuel, épurent le goût et forment les jugemens vrais. L'enthousiasme, loin de mourir sous leur union combinée, est d'autant plus vif qu'il est mieux raisonné ; on admire, mais on sait pourquoi : propager ces connaissances, vulgariser ces mystères, c'est-là, croyons-nous, la véritable mission de la presse artistique, bien moins faite pour servir de journal d'impressions plus ou moins vives, que pour empêcher le goût public de faire fausse route et le guider dans la voie du vrai et du beau.

Aujourd'hui nous avouons avec ingénuité que nous sommes sous le charme de nos émotions et que la phraséologie d'analyse toute brillante et colorée qu'elle puisse être nous semble pâle et fanée auprès de ce que nous sentons en nous-mêmes. Aussi n'est-ce qu'avec un sentiment de crainte que nous venons parler encore de M. Haumann, impuissans que nous sommes à éviter le double écueil, de rester bien au-dessous de l'éloge que formule notre conscience, ou de paraître exagéré à ceux qui n'ont pas encore applaudi son talent. Ce qui nous console et nous enhardit tout à-la-fois, c'est que

flétrissures de l'écrivain. Seulement l'indignation ne suffit pas, nous ferons en sorte qu'elle ne soit jamais séparée de l'enseignement.

On a reproché, et non sans quelque raison, au *Précurseur*, de négliger les intérêts locaux. Le premier blâme en doit sans doute retomber sur le vice de nos institutions qui enveloppent de ténèbres la gestion des affaires de la cité. Il faut aussi reconnaître que l'examen désintéressé des problèmes industriels qui tourmentent notre patrie, exigerait plus de calme et d'impartialité qu'on n'en rencontre au milieu de nos douloureux souvenirs. Cependant il n'est plus possible d'ajourner ces décisives investigations, la prospérité de Lyon en dépend ; le repos de la France est au bout. Les fondateurs de cette feuille l'ont compris ; autant ils ont horreur des luttes matérielles qui tournent toujours au profit des pouvoirs ou des intrigans qui les provoquent ; autant ils regardent comme bienfaisantes et salutaires les armes d'une discussion illimitée et sans contrôle. C'est à elles qu'ils auront recours pour renverser les obstacles qui s'opposent à l'émancipation morale et industrielle du peuple. Car c'est pour le peuple qu'ils écriront. Pourquoi le cacheraient-ils ?

Le peuple est la base forte et vivace de l'édifice social ; travailler à sa moralisation et à son bien-être, c'est amasser pour la nation entière des trésors de lumières et de jouissances matérielles. Ce n'est pas par la spoliation, iniquité stupide et stérile, mais par la production qu'ils veulent enrichir le peuple. Loin de contester le droit de propriété ils le posent en tête de leur charte ; seulement ils le consolident en l'étendant ; ils demandent un plus sage emploi de la fortune publique afin que toutes les sources improductives soient fécondées, toutes les forces perdues concentrées. Ils réclament la bourgeoisie en faveur du travail, non pour en faire un usurpateur violent, mais pour l'admettre à présenter ses griefs et à donner ses conseils : voilà toute leur économie politique. Si on la peut accuser d'impuissance et de tiédeur en présence de tant de souffrances menaçantes, on ne trouvera pas dans ses élémens matière aux complaisans fantômes de pillage et de loi agraire, dont les hommes et les feuilles de l'autorité épouvantent leurs ignorans prosélytes.

Du reste, les fondateurs de cette feuille ne séparent pas ces améliorations des réformes politiques. Apôtres de la souveraineté populaire et de ses plus extrêmes conséquences, ils comprennent quelque chose de plus élevé que sa manifestation, à savoir la justice, puissance positive et sacrée qu'on n'invoque pas en vain, et que les masses, mieux que les minorités, savent reconnaître et respecter. C'est d'après ces règles éternelles que doit se modifier l'exercice de la suprématie nationale, c'est à les discerner que la science politique doit s'appliquer. Réaliser autant que possible le dogme de l'égalité humaine ; attaquer les privilèges rétrogrades, défendre courageusement les libertés menacées, diriger la constitution vers un état tel que le gouvernement soit pour le pays, et non le pays pour le gouvernement ; soutenir les opprimés, flétrir les lois mauvaises, dénoncer les tripotages ministériels et municipaux, telle est la tâche qu'ils se proposent et la profession de foi avec laquelle ils abordent l'opinion. Cette opinion les connaît déjà ; elle les a soutenus dans les orages qu'ils ont traversés, non sans laisser quelques-uns des leurs brisés par les fureurs de la tempête ; elle ne leur manquera pas pour la lutte nouvelle qu'ils vont engager : plus la presse est frappée, plus elle doit grandir et s'enraciner. Les prisons où nos amis gémissent, l'exil qui les a dispersés, loin d'abattre les hommes de cœur, leur imposent l'obligation étroite de parler haut et franc, et de réunir à l'ombre de leurs résistances légales tous les courages chancelans. Ce n'est plus d'une vaine dispute de forme qu'il s'agit ; les questions s'élargissent à mesure que les événemens se précipitent. Au-

ses concerts vont croissant d'auditeurs, et que nous ne ferons que rappeler des souvenirs. Aussi dirons-nous peu de chose de la soirée de mardi. M. Haumann, qui n'était peut-être pas aussi bien disposé que les autres jours, a néanmoins fait des merveilles. Il a joué délicieusement un air de Bériot et une fantaisie de Lafont ; mais il s'est surtout montré grand artiste dans son dernier morceau. Notre langue est pauvre à trouver l'expression propre pour définir et faire comprendre toutes les sensations diverses tantôt douces tantôt violentes que son archet éveillé. C'est une grâce naïve et pure, un chant suave et limpide, puis une pluie de notes perlées, se détachant claires et sonores sur un accompagnement riche et nourri. Il se joue avec les difficultés les plus ardues ; sa levée se penche, son front pâlit, et les *acuti* les plus scabreux, les accords les plus difficiles semblent n'avoir été combinés que pour faire ressortir sa souplesse et son tact admirable. Il faut connaître l'instrument, avoir pâli sur certains passages pour pouvoir apprécier la science avec laquelle il divise son archet, sa manière d'attaquer la note et de filer un son. Le dirons-nous pourtant ? et nous éprouvons quelque embarras à formuler notre critique. nous n'aimons pas la variation avec accompagnement de *pizzicato* ; sauf les gammes de la fin qui sont seulement d'un bon effet, le reste nous a semblé du clinquant, du faux or. Ce n'est certes pas quand on est aussi riche de son propre fonds que M. Haumann, qu'on a besoin de recourir à ces petits moyens, qui souvent, il est vrai, enlèvent des bravos à un enthousiasme naïf, mais qui déparent toujours une couronne sans

aujourd'hui la société paraît entrer en fermentation, les systèmes s'y pressent, les secousses s'y multiplient. Spectateurs intéressés du drame, c'est à nous d'indiquer les routes qui mènent au port.

Ces explications les ont fait sommairement connaître ; elles étaient nécessaires afin de montrer que l'esprit de la feuille nouvelle ne sera point en arrière des leçons données, des conquêtes achevées par la feuille qui s'éteint. Elles nous profiteront, au contraire, pour compléter nos ressources et travailler avec plus de puissance à l'œuvre de régénération et de liberté que le *Précurseur* avait entreprise ; heurieux si nos enseignemens sont dignes de nos intentions, et si l'estime de nos concitoyens, tout en rendant justice à la droiture de nos vues, peut accorder à nos doctrines la seule récompense que nous ambitionnons : leur confiance et leurs sympathies.

CHANGEMENT DE MINISTÈRE EN ANGLETERRE.

Notre correspondant de Paris nous envoie l'article ci-après :

Guillaume IV paraît, lui aussi, avoir son idée fixe, sa pensée immuable. Pour la troisième ou quatrième fois depuis la révolution de juillet et la réforme parlementaire, il essaye, à l'instigation de sa femme et malgré ses précédens échecs, d'imposer aux trois-royaumes un ministère tory. Il a signifié à ses ministres qu'il n'avait plus besoin de leurs services, et qu'il allait lui-même, en l'absence du parlement, composer un nouveau cabinet. A la suite de cette déclaration, il a eu une longue conférence avec Wellington. Au départ du dernier courrier, Londres était fort agité, et les fonds avaient baissé de 1 pour cent.

Les Anglais croient rêver : il se demandent s'ils sont réellement gouvernés par une constitution, ou si leur roi, aidé de l'aristocratie et du parti-prêtre, prétend les régir à la manière des Stuarts.

Quelques personnes pensent qu'on n'osera proclamer un ministère complètement tory et se jouer à ce point du parlement réformé et de l'indignation générale ; mais qu'il ne s'agit que d'un ministère de coalition, dans lequel Wellington n'entrerait point et qui serait composé de whigs tièdes et des chefs torys les moins rétrogrades. Le coup serait déjà assez hardi, et un tel cabinet serait obligé, selon toute apparence, de se retirer devant les chambres dès l'ouverture de la session, ou d'en appeler à de nouvelles élections, qui lui renverraient une chambre des communes tout-à-fait hostile, et peut-être radicale.

Remarquez la coïncidence de ce qui se passe en Angleterre avec l'asservissement des états constitutionnels de l'Allemagne, décrété, à la sollicitation de l'Autriche et de la Prusse, par la diète germanique dans sa dernière séance, et avec les velléités d'autocratie de Louis-Philippe ; et dites si la royauté n'est pas décidée, d'un bout de l'Europe à l'autre, à faire son *va-tout* au jeu terrible des révolutions ; dites si la monarchie représentative, ou prétendue telle, n'a point envie d'être enveloppée dans la même réprobation et les mêmes catastrophes que la monarchie absolue, et si les prophéties des Napoléon, des Châteaubriand, des Lafayette, et des Lamennais ne sont pas près de se réaliser,

Quos perdere vult Jupiter, dementat.

J'ai sous les yeux les journaux de Londres d'avant-hier ; samedi, tous témoignent des folles tentatives des anti-réformistes, et les feuilles libérales de toute nuance sont unanimes pour flétrir le parti de la cour et pour déclarer d'avance traîtres et lâches les whigs qui consentiraient à entrer dans un ministère de coalition.

— Notre correspondant ajoute ce qui suit :

Les nouvelles de Londres reçues ce matin, ont, dit-on,

capturé d'alliage.

Avons-nous donné quelque idée de M. Haumann par le peu de mots qui précèdent ? en vérité nous ne le pensons pas ; on ne peut en concevoir une à sa hauteur qu'en l'entendant et le savourant à plusieurs reprises ; aussi regardons-nous comme impossible que M. Haumann ne donne pas un nouveau concert. Tous ceux qui déjà ont assisté à ses triomphes voudront grossir le nombre de ses auditeurs ; tous ceux qui jusqu'à présent n'ont lu que nos pâles feuilletons, brûlent de faire une connaissance plus intime. Aussi, croyons-nous être l'interprète fidèle du public, en même temps que nous exprimons un sentiment qui nous est propre, en suppliant M. Haumann de ne pas se dérober encore à nos acclamations. Il pourrait finir comme il a commencé. Bien des plaies saignantes sont encore à peine fermées ; l'hiver est là avec ses douleurs et ses exigences cruelles, il serait beau à M. Haumann à présent que son nom est dans toutes les bouches, de jeter sa dernière couronne sur le lit glacé du pauvre qui le bénirait. Et pour cela nous voudrions que toute solennité y fut à-la-fois consacrée, que la plus grande salle fût choisie, afin de mettre à leur aise certaines susceptibilités qui tiennent à nos mœurs de province, et qu'un plus grand espace put être réservé à la bienfaisance. M. Haumann alors, qui déjà marche avec bonheur sur les traces de Paganini, aurait une renommée plus brillante et plus sûre que l'illustre Italien. Sa gloire à lui serait fécondée par la reconnaissance. L.

motivé un conseil ou 15 personnes ont assisté, et ou prétendait déjà que le cabinet doctrinaire était remis en question.

La bourse a baissé de près de un franc : mais on prétend qu'il y a un grand coup de hausse arrangé pour demain.

(Nous donnons à l'article *Extérieur* un résumé des journaux anglais.)

CHANGEMENT DE MINISTÈRE EN ESPAGNE.

On lit dans le *National* :

« *Minuit*. — Nous apprenons que le ministère espagnol vient de subir une importante modification. M. Martinez de la Rosa, dont la santé est fort altérée, se retire du cabinet. C'est le comte de Toréno qui le remplace comme ministre des affaires étrangères et président du conseil ; il est remplacé lui-même aux finances par M. Remisa. »

REVUE DES JOURNAUX.

Le Courrier Français.

RÉSULTATS DE LA MYSTIFICATION MINISTÉRIELLE.

Cette mêlée de portefeuilles où le gouvernement est engagé depuis plusieurs jours n'aboutira pas uniquement à la rentrée des doctrinaires ; c'est le résultat le plus prochain de la mystification : ce ne sera ni le plus grave ni le dernier. Nous passons par dessus les intrigues sans dignité qui ont marqué toutes les phases de ce revirement ; quoi que l'on fasse, il n'est plus possible d'ajouter à la déconsidération de l'autorité, et c'est là un spectacle trop affligeant pour y arrêter volontairement les yeux. Mais, ce qui nous touche davantage, l'intervention directe de la royauté dans les affaires est aujourd'hui mise à nu ; il est temps que les optimistes les plus entêtés se rendent à l'évidence, que les indifférents mêmes sortent de leur torpeur ; car il s'agit d'un danger public.

L'identité parfaite de la pensée personnelle du roi avec le système du 11 octobre pouvait faire question, même après les allocutions périodiques où Louis-Philippe en glorifiait les admirables effets. Il y avait bon nombre de gens paisibles et confiants qui n'imaginaient pas que l'on dût recommencer, quatre ans après une révolution décisive, les fautes qui ont peria la branche aînée des Bourbons. Ceux-là ne voyaient dans les harangues royales qu'une concession nécessaire et tout-à-fait constitutionnelle à la politique d'un ministère qui se vantait de posséder l'appui de la majorité. Tout autre commentaire leur eût paru inspiré, à quelque degré, par la malveillance de l'esprit de parti.

Maintenant ce n'est plus la presse qui le dit ; les événements se sont chargés de démontrer jusqu'à quel point la direction du système représentatif se trouvait consignée au profit d'un intérêt particulier.

Dans les combinaisons successives que l'on a vues se faire et se défaire en huit jours, le phénomène politique qui a constamment dominé la situation, c'est l'action d'une volonté égoïste rapportant tout à soi, et comptant pour fort peu l'état, les chambres, la presse et le public.

D'où vient en effet que le maréchal Gérard, dévoué à la dynastie par affection comme par principe, s'est retiré après quelques mois de lutte intérieure ? Pourquoi les doctrinaires, vainqueurs du maréchal dans la question de l'amnistie, sont-ils sortis du conseil le lendemain de cette victoire ? Qu'est-ce qui fait que ni M. Molé, ni M. Dupin, ni M. Passy n'ont pu composer un ministère ou le maintenir après l'avoir formé ? Comment arrive-t-il que les doctrinaires, exclus de la veille seulement, reprennent déjà leur position dans le cabinet ? Un seul fait explique toutes ces mutations, et peut servir à prévoir celles qui surviendront. Ainsi que la *Gazette* l'a remarqué, tous ces hommes ont quitté le pouvoir ou n'ont pu l'aborder, parce qu'ils avaient une volonté ; par contre les doctrinaires reviennent, parce qu'ils ne font plus de conditions. Ce ne sont ni des hommes ni des principes que l'on a repoussés, c'est la prétention dans tous ces hommes d'être autre chose que des instruments.

Nous déplorons la situation pleine de périls où cette obstination de la royauté va jeter la France ; mais l'esprit public ne peut que gagner à ces épreuves. Quand les questions sont ainsi nettement posées, les peuples gravitent plus aisément vers leurs destinées. Depuis long-temps il n'y avait plus d'opinion publique ; il devient possible maintenant de rallier les partis à un symbole commun. La neutralité n'est plus permise, ni l'indifférence. La question que nous pose le pouvoir est une question révolutionnaire où tous les intérêts sont nécessairement compromis. Chacun doit recommencer à combattre pour la sincérité du gouvernement représentatif contre les prétentions d'un intérêt dynastique qui tend à se substituer à l'intérêt de tous. Nous ne cherchons point à prévoir l'issue définitive et peut-être éloignée de cette crise. La volonté nationale est accoutumée à triompher des résistances du pouvoir ; cela nous suffit, et peu nous importe que celui-ci se soumette ou qu'il soit brisé. La seule chose vraiment importante, c'est que l'opinion ne puisse plus se tromper sur la nature ni sur l'étendue des obstacles ; qu'elle sache bien qui gouverne et ce que veut la pensée qui gouverne ; qu'elle distingue ses amis de ses ennemis.

Voilà où nous en sommes. Nous avons fait ce progrès en huit jours : qu'aucun homme n'est plus possible ni aucun ministère. Il ne faut pas dire : « Aujourd'hui les doctrinaires, demain le tiers-parti, après-demain l'opposition. » Car il n'y a plus d'avenir pour aucun parti, avec cette volonté immuable qui déchire les ficelles du système. Tout se réduit à savoir comment elle trouvera, et si elle trouvera toujours des ministres qui la servent, des chambres qui lui obéissent, des électeurs qui la tolèrent, et si la presse qui la combattra sera réduite au silence.

Ce problème difficile, la restauration le résolut à son avantage pendant sept ans ; mais l'opinion s'étant fortifiée, il fallut compter ensuite avec le pays. Or, le pays a fait des progrès depuis la restauration.

Si l'on admet que, dans la position extrême où la royauté semble vouloir s'acculer, toute sa préoccupation consiste inévitablement à dominer les chambres, ou conviendra que, par représailles et dans l'intérêt du système représentatif, les chambres seront amenées à dominer la royauté. Il y a des événements qui changent l'esprit des majorités plus qu'il n'aurait pu le faire un mouvement électoral. Les tripotages de novembre auront certainement ce résultat, et nul n'osera affirmer que la majorité et la minorité reviendront au 1^{er} décembre dans la même proportion relative où elles étaient au moment de la prorogation.

Alors encore la chambre tendait à se dépouiller de tout caractère politique, pour s'occuper exclusivement d'affaires et d'intérêts matériels ; les chefs de parti y avaient perdu leur influence, les questions de principes étaient sans faveur : on devait s'attendre à voir prédominer les détails ainsi que les hommes de bureau. Quand une

grande assemblée se réduit d'elle-même à ce rôle modeste, il faut qu'elle soit entièrement rassurée sur l'indépendance comme sur le repos du pays. Il n'est rien survenu, depuis la prorogation, qui puisse altérer cette confiance dans le calme ou dans l'épuisement des partis ; mais la couronne ne donne pas les mêmes garanties : le point de résistance est déplacé, la nécessité de cette résistance n'a point cessé ; la session aura donc un caractère politique. Le ministère avait peu donné de gages à la majorité ; à moins de l'avilir, ce que nous ne croyons pas en son pouvoir, il ne doit trouver en elle qu'un embarras.

Nous ne prononçons point le mot de dissolution ; il y a trop de prudence dans le caractère de Louis-Philippe pour qu'il affronte de prime-abord les orages populaires : Nous ne disons pas qu'il y a dès-lors et déjà incompatibilité entre la royauté édue le 7 août et le principe représentatif que la révolution qui a mis Louis-Philippe sur le trône devait affermir, c'est le secret de l'avenir ; mais tous les hommes de sens voient clairement la lutte engagée entre la volonté royale et la volonté nationale. Chacun se dit qu'il n'y aura de salut pour le peuple et pour la royauté que le jour où la pensée du gouvernement émanera des chambres et dictera les résolutions du cabinet. C'est vers ce but que doivent aujourd'hui se diriger tous les efforts de la presse et tout le patriotisme de l'opposition.

Le Temps.

Le *Moniteur* n'a pas encore publié la réintégration officielle de l'ancien ministère, et déjà la coterie doctrinaire qui nous exploite entoune le chant de victoire. Ce matin, son organe habituel proclame de nouveau l'irrésistible nécessité de la présence de ses patrons au pouvoir. A l'entendre, le pays et la couronne n'auront jamais l'option. Avec les doctrinaires seuls l'ordre et la paix avec honneur sont possibles.

La paix avec honneur ! quand l'influence anglaise domine à Lisbonne ; quand l'Espagne rejette nos conseils et se révolte contre notre appui ; quand l'Angleterre contemple nos embarras avec un rire sardonique ; quand notre voix est méconnue dans les congrès de l'Allemagne ; quand la Hollande nous brave ; quand la Suisse subit à nos yeux le joug du Nord !

C'est là ce qu'appelle honneur la petite faction ministérielle ; et, pour comble d'outrage à la dignité nationale, elle a l'audace d'avouer que l'étranger nous condamne à subir indéfiniment ses lois, sous peine de voir rallumer contre nous les torches de la guerre.

C'est qu'en effet tel est le degré de dépendance et d'abaissement où les perpétuelles concessions du cabinet nous ont amenés. Les chancelleries ont agi dans l'intérêt de leurs cours, en empiétant chaque jour de plus en plus, à mesure qu'on leur cédait du terrain. Pouvaient-elles, devaient-elles faire autrement ? N'est-il pas dans la loi commune de chercher ses sûretés ?

Oh ! le beau, le sincère gouvernement constitutionnel que celui où, parmi toutes les nuances des partis, et dans le sein même de la majorité parlementaire, une seule coterie serait admise et tolérée par les étrangers pour nous gouverner à peu près en leur nom !

Voilà pourtant où des hommes imbus du système anglais, qu'ils invoquent sans le vouloir, sans le comprendre peut-être, se vantent hautement d'avoir réduit la royauté. *Eux ou l'anarchie ; eux ou la guerre européenne* : tel est leur dernier mot.

Le pays veut son repos à tout prix ; il ne fait point une question d'ordre public d'un revirement ministériel.

D'ailleurs il a confiance dans ses mandataires, et comprenant mieux qu'on ne veut le faire croire le mécanisme du gouvernement représentatif, il s'en fie aux débats parlementaires pour amener naturellement et régulièrement une modification dans la marche politique.

Mais qu'on ne se y trompe pas. Sous cette apparente apathie qui n'est, en réalité, qu'une abstention logique et raisonnable, un juste orgueil national sommeille toujours, prêt à sa révolte à la moindre atteinte.

Le ministère le plus impopulaire peut s'imposer pour un temps à la nation, à l'aide du mensonge et de l'hypocrisie.

Mais la nation n'adopte pas tout ce qu'elle est forcée de supporter.

Plus la contrainte, plus l'humiliation durera, plus énergique sera la secousse qui rétablira la pureté du gouvernement, selon la charte, et l'indépendance à l'intérieur et à l'extérieur.

Si donc les doctrinaires avaient pris à tâche de se dépopulariser complètement, ils n'auraient pu imaginer rien de mieux que de se donner pour solidaires de la paix avec la diplomatie.

Il y a dans cette prétention, à la fois arrogance et pusillanimité, quelque chose qui blesse profondément le sentiment français, et qui leur sera tôt ou tard compté sévèrement par l'opinion.

Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, le temps est leur plus dangereux ennemi.

Mais, des-à-jour d'hui, l'opinion proteste contre la captivité morale à laquelle la coterie ose condamner la couronne.

Non, il n'est pas vrai que toute combinaison ministérielle soit impossible hors de son sein. Les chambres sont là pour prouver le contraire.

Non, il n'est pas vrai que la couronne ne puisse user de son droit constitutionnel, et choisir ses conseillers sur tous les bancs, sans consulter le bon plaisir des cours étrangères.

Les doctrinaires calomnient la royauté, la puissance nationale, et nous dirions presque la sainte-alliance, à laquelle il faut au moins supposer assez de bon sens pour ne pas vouloir empêcher le jeu du gouvernement constitutionnel, reconnu nécessaire à la France.

Tout ce qu'on a fait publier, ou insinuer, depuis quelques jours sur les fréquents conciliabules des ambassadeurs, sur certaines menaces de départ, sur certains ultimatus, n'est donc, après tout, qu'une portion de la tactique de nos rois de la doctrine, à qui tous les moyens sont bons pour donner à leurs accommodements, aussi ridicules que leurs querelles, un cachet de nécessité, un vernis de dévouement patriotique.

Nous en avons assez dit pour que les bons citoyens sachent à quoi s'en tenir.

Le National.

LE MARÉCHAL MORTIER.

Le *Moniteur* ne contient pas encore la nomination des ministres. Il annonce seulement la visite à la cour de MM. Rigny, Thiers, Guizot et Duchâtel, et l'acceptation de la présidence et du ministère de la guerre par M. Mortier.

On attend l'arrivée de M. Humann pour publier les ordonnances.

Il n'y a donc officiellement de ministre nommé que M. Mortier.

Ce nouveau dévouement est déjà qualifié de touchante et patriotique résignation. C'est encore un ami du roi qui se sacrifie au prince et à la patrie.

Que la royauté y prenne garde, qu'elle règle sa consommation, car en dépit de cette foule de hautes capacités, de grands cœurs et d'illustres renommées qui viennent tant à tant tomber à

ses pieds en respectueux holocaustes, bientôt il ne lui en restera plus.

Les amis de quelque valeur finissent, si nous ne nous trompons, à M. le maréchal Mortier. Après lui, il faut nécessairement tomber dans la domesticité pure, ou se livrer aux ennemis.

Les premières relations de M. le maréchal Mortier avec Sa Majesté Louis-Philippe remontent à une époque dont l'histoire est peu connue.

On a probablement oublié (tant de hauts faits ont depuis effacé les souvenirs de cette triste campagne) que M. le duc d'Orléans fut, en 1815, envoyé avec M. le comte d'Artois par Louis XVIII, juge excellent de vertus et de capacités guerrières, pour combattre Bonaparte.

Ces deux dévouements, si judicieusement accolés ; furent paralysés par la défection du peuple et de l'armée. Les deux princes virent jusqu'à Lyon et repartirent comme ils étaient venus, faisant sage retraite devant l'usurpateur. Malheureusement, ce n'était pas le *Journal des Débats* qui classait alors les héros.

Par une fidélité que nous n'attaquerons pas, mais qui heureusement pour la France n'a pas résisté à une seconde épreuve, M. le duc d'Orléans avait un commandement dans la retraite de Louis XVIII, qui n'a pas encore trouvé son Xénophon.

Les vicissitudes de cette campagne rétrograde conduisirent M. le duc d'Orléans à Lille, dont le maréchal Mortier était alors gouverneur.

Il y était arrivé quelques jours avant, pour déjouer les mouvements du général Drouet d'Erlon, engagé dans la conspiration des frères Lallemand. Le maréchal avait fait mettre le général aux arrêts après avoir un moment espéré que le général le prévendrait et lui rendrait le même service ; car alors de très-nobles courages et d'habiles esprits hésitaient encore entre la légitimité et l'usurpation.

Depuis, il s'est opéré entre ces deux principes ennemis une fusion qui rassure toutes les consciences.

En dépit des ménagements que méritaient sans doute les infirmités et les infortunes de Louis XVIII, il fallait bien que le général Excelmans mit poliment dehors toutes les branches de la famille royale, et force fut à M. le duc d'Orléans d'évacuer Lille, dont la garnison commençait à manifester des dispositions inquiétantes.

En faisant ses adieux au maréchal Mortier, le duc d'Orléans releva les fautes et les torts de la famille royale, ce qui prouve que les espérances et les griefs orléanistes datent de plus loin que 1830.

« Ils se sont perdus pour jamais, dit le prince, sans doute avec l'accès de la plus profonde douleur. »

— Alors, monseigneur, répondit le maréchal avec un à-propos qu'on ne saurait trop admirer, pourquoi ne penseriez-vous pas à la couronne ? Il y a beaucoup de gens qui vous la donneraient de grand cœur ; mais on a prétendu que vous n'en vouliez pas.

— J'avais espéré, répliqua le prince, qu'ils se seraient corrigés. Mais à présent, s'il s'offrait une circonstance favorable, je me conduirais autrement.

— M'autorisez-vous à le dire ?

— Oui, répondit le prince en lui serrant la main. »

Après cette confidence de toute légitime et patriotique ambition, on prétend que le duc d'Orléans écrivit au maréchal la lettre suivante :

« Je vous prévins, mon cher maréchal, que les malheureuses circonstances dans lesquelles nous nous trouvons ayant déterminé le roi à sortir de France cet après-midi à quatre heures, je vous dégage de l'observation des ordres que je vous avais transmis en son nom, et je m'en rapporte à votre jugement et à votre patriotisme pour faire ce que vous croirez plus convenable aux intérêts de la France et à vos devoirs. Communiquez ces dispositions et cette lettre aux commandans et aux troupes sous vos ordres. »

Il y avait du bon dans cette épître. Mais MM. Guizot et Bertin, qui des-lors prenaient grand soin de l'honneur de M. le duc d'Orléans, déclarèrent dans le *Moniteur de Gand*, si nos souvenirs ne nous trompent, que cette lettre était une invention injurieuse des ennemis de M. le duc d'Orléans.

Nous laisserons le prince dans les angoisses de cette lutte douloureuse entre ses devoirs de famille et les intérêts de la France, que M. de Talleyrand croyait sans doute terminée lorsqu'il intriguait au congrès de Vienne pour avancer de quinze ans la royauté du 7 août, et nous revenons au maréchal.

On sait que l'empereur reprit tout son monde, qu'il fut généreux pour les ingrats, et que MM. les maréchaux, qui avaient caracolé autour de la litère de Louis XVIII, traités en vieux camarades, furent admis les premiers au pardon.

M. le maréchal Mortier reçut le commandement de la jeune garde et partit avec l'empereur pour l'armée. Le maréchal Soult, major-général de l'armée, lui transmit des ordres. Le maréchal Mortier qui, depuis les affaires d'Espagne, était brouillé avec le maréchal Soult, prétendit qu'il n'avait d'ordres à recevoir que de l'empereur, refusa d'obéir et fit ses préparatifs pour retourner à Paris. Ses aides-de-camp, après lui avoir fait d'inutiles représentations, lui conseillèrent de sauver du moins le scandale de cette retraite sous le prétexte d'un rhumatisme. Le docteur Percy fut consulté et fut d'avis que puisque le maréchal souffrait, il lui fallait un mois de soins et de repos. Il partit aussitôt sans avoir revu l'empereur et vint se confiner à sa terre du Piessis.

L'empereur fut tellement irrité que dans le premier bulletin, daté de Charleroi, il dicta le paragraphe suivant :

« Le duc de Trévise, à qui l'empereur avait donné le commandement de la jeune garde, est resté à Beaumont, malade d'une » sciatique qui l'a forcé de se mettre au lit. »

Cette phrase si cruelle la veille d'une bataille, était encadrée entre la mention de la blessure mortelle du brave général Letort et la nouvelle de la désertion du général Bourmont.

Où voit dans quel cercle vicieux tourne la monarchie : Ginj, Waterloo, l'émigration, la défection, l'invasion, tous les désastres de la France lui servent de cortège obligé.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Section d'Orléans.

129 électeurs formant à peu près le quart des inscrits de cette section, sont venus prendre part au scrutin de ce jour.

M. Jordan-Leroy a été réélu à la majorité de 119 voix.

M. Guérin-Philippon, dont la candidature avait échoué à la section *St-Clair*, a été plus heureux dans celle-ci : il a été nommé, en remplacement de M. Boisset, à la majorité de 93 voix.

Quelques patriotes de Villefranche, à la suite d'un repas, ont fait une collecte, en faveur des détenus politiques, qui a produit 54 francs.

36 fr. ont été remis à la commission de Perrache.
18 fr. seront adressés à M. Lagrange, à Roanne. Z.

Le premier médecin de l'empereur Napoléon, le célèbre Corvisart, a déclaré plusieurs fois dans ses cours et dans ses ouvrages qu'un des remèdes dont la médecine put retirer le plus grand bénéfice, et dont elle sentait le plus vivement l'absence, était un sédatif ou calmant direct sans mélange des propriétés irritantes qui rendent infidèle et incommode l'opium et la digitale, le vœu de Corvisart est réalisé par la découverte des propriétés de l'asperge; M. Johnson (1) ayant isolé les principes actifs de ce légume, en a composé un sirop qui agit comme sédatif ou calmant du cœur et du cerveau, et comme anti-hydrocypique ou diurétique. Par l'ensemble de ses effets, il paraît exercer la plus salutaire influence dans les maladies de poitrine; l'histoire de la découverte de ce précieux sirop et des indications particulières dans lesquelles il convient de l'employer, se trouve exposée dans un mémoire clair, précis, piquant et que les gens du monde liront avec autant de profit et autant de plaisir que les médecins.

(Correspondance particulière du CENSEUR.)

Paris, 17 novembre.

Le *Moniteur* ne donne pas encore la composition du ministère. On pense généralement que les doctrinaires attendent l'arrivée de M. Humann pour terminer leurs arrangements de famille et se partager les portefeuilles.

Les journaux du tiers-parti continuent leurs lamentations et leurs imprécations, et l'un d'eux, l'*Impartial*, menace les ministres de toute la colère de M. Dupin.

M. Sauzet est arrivé à Paris; mais il n'a fait aucune visite à aucune personne influente, soit du tiers-parti, soit du parti-Thiers, soit de la camarilla, et ne s'est point présenté au château.

On parle beaucoup du remplacement de M. de Tailleyrand par M. Molé, comme ambassadeur à Londres.

Il n'est point vrai que les ministres rentrés aient déjà repris possession de leurs hôtels officiels. Ils se sont abstenus d'y réparer jusqu'à présent, et ils attendent, de peur de nouvelle encombre, que les ordonnances qui les refont ministres soient complétées et adressées au *Moniteur*.

M. Humann n'était point encore de retour à Paris, à midi aujourd'hui; on doutait qu'il acceptât: c'était du moins l'opinion unanime de ses amis. Les doctrinaires, d'un autre côté, se disent sûrs de lui; il y a entre lui et eux une espèce de pacte qui lie M. Humann à toutes leurs destinées, retraite ou acceptation.

Ce qui est certain, c'est que si M. Humann a toujours affecté de prendre en grand dégoût le banc ministériel; il a, comme grand intéressé de plusieurs monopoles, tiré si bon parti de sa position, qu'on doute qu'il hésite à la reprendre.

Du reste, une députation de la chambre syndicale des agents de change de la bourse de Paris doit, aussitôt la rentrée de M. Humann, aller féliciter sur son heureux retour.

M. Passy, pendant ses trois jours de règne, n'a rien vu de semblable.

Un loup cervier de la chambre des députés résumait en ces termes la préférence que témoigne la finance de Paris aux doctrinaires sur le tiers-parti. La doctrine est impitoyable; elle peut culbuter le gouvernement, mais jusqu'au bout elle mènera assez rudement le pays, pour que le cours des fonds se maintienne; quand les rênes seront tellement tendues qu'il y aura risque de rupture, il sera temps d'enrayer, mais jusque-là on ira bien ou mal. Le tiers-parti, au contraire, est mou et à cheval sur certains principes qui remettent en question la tranquillité et l'ordre conquis à si grand peine par le fusil et le bâton. Le tiers-parti pourra ne pas conduire si brusquement et même, si sûrement le pays à sa perte; mais il l'inquiétera davantage, et ce que la bourse veut, ce n'est pas que le pays en périsse point, c'est qu'il ne craigne pas de périr.

Des trois ministres qui n'ont fait que passer au pouvoir, M. Charles Dupin est le seul qui craigne pour sa réélection. Il était délégué des colonies auprès du ministre de la marine en même temps que député. Devenu ministre de la marine, il se trouvait ainsi délégué auprès de sa propre personne; comme la place rapporte vingt mille francs, il s'est bien gardé de s'en démettre. La loi, au contraire, exigeait sa démission de député. Aujourd'hui, le ministre retrayant se promet bien de contrecarrer, par tous les moyens possibles, sa réélection. Toutefois, les électeurs du dixième arrondissement de Paris, ne lui opposent jusqu'à présent que M. Berville, avocat-général près la cour royale de Paris, et candidat indépendant.

On dit que le difficile dans la recomposition du nouveau ministère a été d'amener M. de Rigny et Persil à s'embrasser. Ces deux messieurs avaient failli se prendre aux cheveux aux Tuileries même le lendemain de l'acceptation des démissions doctrinaires.

C'est le roi qui n'a point voulu de M. de Broglie et qui a indiqué M. Duperré pour la marine.

On écrit de Toulon, le 12 novembre 1834:

Je vous ai parlé de l'orage qui s'est fait sentir à Toulon et aux environs, et les ravages qu'il avait occasionnés dans la nuit du 11 au 12; il a repris avec plus d'intensité, et une pluie des plus abondantes, poussée par un vent furieux, a de nouveau grossi les torrens et les petites rivières qui arrosent nos terres. Tout ce qui avait résisté à leur premier débordement a été emporté par la crue des eaux; des cabanes ont été enlevées, un nombre considérable de bestiaux a été noyé dans les étangs; le local de l'égorgerie ayant été inondé tout y a péri. Les travaux du Morillon ont été détruits, et la campagne en général, où toutes les semences ont été emportées, présente un aspect de désolation. La plaine de la Garde, village à une lieue de Toulon, n'est plus qu'un vaste lac, et les campagnes ne communiquent entr'elles que par le moyen de radeaux.

Par extraordinaire, le paquebot de l'état, la *Chimère*, devait partir aujourd'hui pour Alger avec 4 officiers subalternes et 100 militaires isolés; mais le mauvais temps a retardé ce départ qui doit avoir lieu demain. On assure que ce

bateau à vapeur porte à Alger des dépêches que le gouvernement veut faire parvenir dans le plus bref délai possible.

— On écrit de Mers-el-Kébir (province d'Oran), le 26 octobre.

Le choléra ne veut plus nous quitter. Il moissonne jeunes et vieux, riches et pauvres indistinctement. Nos poumons aspirent un air que les efforts de l'art ne peuvent purifier. Cependant il y a eu un peu de calme avant-hier et il continue encore aujourd'hui; mais quiconque connaît la marche capricieuse de cette terrible maladie, ne saurait se fier à cette intermission pendant laquelle il meurt encore beaucoup de monde. Le général Desmichels, convalescent, va habiter une maison de campagne, située entre Mers-el-Kébir et Oran.

Il y a tiré le canon à Oran. Trente coups partis presque à la fois ont ébranlé les airs qu'on pense populariser par ces fortes détonations.

Depuis l'invasion du choléra il est mort 475 personnes tant à Mers-el-Kébir qu'à Oran, en outre de 15 officiers de tous grades, MM. Delmas, chef de bataillon commandant la place d'Oran, Gabani, directeur de l'hôpital, et Thouvenin, capitaine de place.

Le général de Fitz-James est dans un état désespéré. Le bateau à vapeur le *Brazier*, commandé par M. le lieutenant de vaisseau Ladderich, est arrivé sur notre rade le 25, il apporte quelques passagers, des médicaments et 50,000 sangsues. Il repart demain 26 pour Alger, n'emportant absolument que des dépêches.

Les différentes tribus qui nous environnent sont rudement touchées par le fléau destructeur. Dans la seule province de Mascara, le choléra emporte une centaine de personnes; les arabes attribuent ce fléau à la présence des Français. C'est ainsi que l'imagination de ces peuples se monte contre nous et contribue à nous susciter de nombreux ennemis.

La maladie s'est déclarée le 21 à bord de la gabarre la *Durance*. Il y a eu trois cas le même jour, mais le chirurgien de ce bâtiment a eu le bonheur de ne perdre encore personne. L'*Astrolabe* mouille en ce moment sur notre rade, on dit qu'elle nous apporte un renfort d'officiers de santé et des médicaments.

Nouvelles.

M. Humann n'est pas encore arrivé à Paris; on ne l'attend que dans la journée de demain.

(Journal de Paris.)

— Au dire du *Constitutionnel*, le portefeuille de la marine est destiné à M. Duperré.

Quant à M. Bresson, il était déjà destitué de fait à l'avance, à ce qu'assure le même journal, les ambassadeurs de Prusse et de Russie ayant déclaré qu'ils ne travailleraient pas avec un ministre aussi bourgeois.

— La cour des pairs, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Girod de l'Ain, aura à décider si elle doit mettre en jugement les 300 accusés qui restent détenus, ou si elle doit rendre à la liberté un grand nombre d'entre eux, et en renvoyer un autre nombre devant la cour d'assises.

— L'*Ami de la Charte* de Nantes, qui avait annoncé que le gouvernement renonçait à employer l'armée aux routes stratégiques, a reçu de M. Maurice Duval, préfet de la Loire-Inférieure, une lettre où il est dit:

« Loin de renoncer à l'application des troupes aux travaux d'utilité publique, l'administration des ponts-et-chaussées m'a prévenu récemment qu'elle me transmettrait très-prochainement des instructions sur la nature des ouvrages qu'il convient de confier aux militaires; travaux qui devront, en conséquence, être distraits des marchés à passer avec des entrepreneurs. »

L'*Ami de la Charte* réplique:

« Nous apprenons avec plaisir que l'autorité supérieure est parvenue à applanir les difficultés qui se sont élevées entre les hauts fonctionnaires de l'administration des ponts-et-chaussées et les chefs de corps, et qu'il est définitivement résolu que l'armée sera employée aux routes stratégiques. Nous ne doutons pas que de puissans obstacles s'opposent à l'accomplissement de cette utile résolution, mais avec de la fermeté on les surmontera. »

« Nous pouvons citer un fait à l'appui de notre premier article: Un adjudicataire d'une partie des routes stratégiques de la Vendée, avait obtenu du capitaine commandant le cantonnement voisin, que douze de ces hommes fussent employés à ses travaux. Le colonel ayant appris ce fait, fit retirer les douze soldats. »

« Nous avons donc eu raison de rapporter qu'on cherchait à inculquer dans l'esprit des militaires qu'ils sont faits pour manier le mousquet et non la pioche. »

— On lit dans le *Sun*:

Nous avons vu les deux bateaux à vapeur en fer, qui doivent naviger sur l'Euphrate. Dans cinq ou six semaines, ces deux bâtimens seront prêts à commencer leur itinéraire. On sait que dans sa dernière session, le parlement a alloué 20,000 liv. sterl. pour les frais d'exploitation ayant pour but de savoir s'il n'y aurait pas une voie plus courte et plus sûre, pour se rendre dans les Indes, que la mer Rouge. Le bigotisme et la barbarie des Turcs et des Arabes qui habitent les rives de l'Euphrate, l'incapacité peut-être des Européens, leur ont jusqu'ici fermé ce passage, qui doit être celui des nations de l'Asie occidentale dans leurs expéditions dans l'Inde. Depuis la chute des califes, cette voie a été interdite au commerce.

Cependant, depuis quelques années, le capitaine Chesney et d'autres ont pu explorer ce fleuve, et un gouvernement plus civilisé ayant été établi par le pacha d'Egypte sur ses rives, et dans le nord de la Syrie, par laquelle des Européens peuvent en approcher, ou a conçu l'idée de rouvrir ce débouché au commerce, et tout porte à croire qu'au mois de mai prochain les bateaux à vapeur qui s'achèvent sur les chantiers de MM. Laird, de cette ville, flotteront sur l'Euphrate jusqu'au golfe Persique.

Ces bâtimens quitteront Liverpool en décembre: ils se rendront d'abord à Scanderoon sur la côte de Syrie, de là ils remonteront la rivière Oronte, passé Antioche, à une hauteur d'environ 100 mille; là, on en séparera les compartimens qui seront transportés sur des chariots par le nord de la Syrie jusqu'à Bir, sur l'Euphrate: on ressortira les pièces, et au printemps ils descendront l'Euphrate.

Le premier objet du voyage sera d'inspecter plus minu-

tieusement que jamais cela n'a pu être fait, le cours du fleuve de Bir au golfe Persique.

On sait que l'eau est suffisamment profonde dans la partie la plus basse du fleuve pour la navigation de Hllah près des ruines de Babylone jusqu'à Bassorah, près de l'embouchure de l'Euphrate. Au-dessus de Hllah, et au-dessous de Bir, la profondeur du fleuve est moins certaine. On sait qu'en cet endroit il se trouve plusieurs rapides et un grand nombre de digues élevées autrefois pour distribuer dans les terres environnantes une eau abondante; mais ces travaux ne sont à redouter que dans les temps de sécheresse. Le capitaine Chesney se propose de quitter Bir avec les bateaux à vapeur au mois de mai, au moment où le fleuve se trouve grossi par la fonte des neiges descendant des montagnes de l'Arménie. A ce moment, ou jamais, le fleuve doit être navigable sur tous les points.

On croit maintenant que ce fleuve est navigable 7 ou 8 mois de l'année; on a plus de doutes pour l'été. La longueur du voyage de Bir à Bassorah est de 1,43 milles, si le fleuve est navigable. Les bateaux à vapeur commenceront leur service entre ces deux villes. Le gouvernement de Turquie et d'Egypte ont promis de donner la protection la plus entière à l'expédition.

Les bateaux de MM. Laird sont construits de manière à tirer le moins d'eau possible. Le plus grand, qui a 195 pieds de long sur 19 de large, ne tire pas plus de trois pieds. Le plus petit, qui a 87 pieds de long sur 16 de large, en tire 2 et demi.

Extérieur.

ANGLETERRE. — Londres, 15 novembre. — Cité. — Midi. — L'annonce soudaine d'un changement dans le gouvernement anglais a fait beaucoup de sensation dans la cité; et ceux qui prennent intérêt à l'état actuel des affaires tant intérieures qu'extérieures, ne s'occupent que de cela.

L'effet en a été, pour les consolidés, une dépression instantanée de 1/2, le prix pour le compte ayant été, à l'ouverture, 90 3/4; mais depuis il est un peu remonté et est actuellement à 97 7/8, 91.

DISSOLUTION DU CABINET.

Le pays est maintenant sur le point de faire une dangereuse expérience. Les mesures d'une administration libérale et réformatrice sont sur le point de passer dans les mains de leurs plus rudes adversaires.

L'acte d'émancipation des noirs doit être exécuté par les champions de l'esclavage des noirs: le commerce libre des Indes orientales doit avoir pour appuis les ennemis de la liberté du commerce; les adoucissements apportés au système de pénalité, les meilleurs amis des châtimens rigoureux; les mesures d'économie, les patrons de la prodigalité; la réforme des corporations, les plus ardens fauteurs des abus de corporation même; les mesures d'amélioration, en un mot les adversaires de toute amélioration et de tout changement! La réforme de l'église irlandaise et de l'église d'Angleterre doit être dirigée par ceux qui ne préconisent que leurs vices: nos relations avec la France sont à la merci de ceux qui ont dénoncé les Français comme une nation d'hommes mis hors la loi.

Ceci peut bien effrayer le peuple; mais, en ajournant l'examen de questions si importantes et du devoir de défense de soi-même, qu'un tel avenir impose au peuple d'Angleterre, nous dirons un mot des ténébreuses intrigues qui paraissent être sur le point de réussir en faveur des torys et contre les intérêts du pays.

Le parti de la cour a maintenant à subir une épreuve toute différente de la tentative faite en 1834, en 1832 ou 1833; car à toutes ces époques critiques, les tentatives faites par les torys ont succédé à la retraite des ministres réformistes ou de la plupart d'entre eux, de telle sorte que le roi se trouvait sans conseils et le pays sans gouvernement. En de telles circonstances, le duc de Wellington pouvait bien songer à faire la tentative, car il pouvait dire avec quelque raison: « Il faut un gouvernement; je n'offre pas mes services, mais les réformistes eux-mêmes me portent à en faire l'essai. » Les torys peuvent-ils aujourd'hui tenir ce même langage? Pas du tout. Les ministres ne résignent pas. Malheureusement pour le pays et pour lui-même, le roi a reçu le conseil de les remercier.

Ils regardent le pays et la chambre des communes, confians en leur pouvoir pour diriger le gouvernement, d'une manière satisfaisante pour le peuple, et conséquemment au principe d'une réforme positive et assurée dans l'église et dans l'état. Mais que le parti de la cour les écarte par force, et les torys offriront leurs services pour bouleverser encore une fois le pays. Quelle effrayante responsabilité pèsera alors sur leur tête et sur celle de leurs patrons à la cour! Tout homme qui réfléchit ne pourra alors contempler de sang-froid l'état du pays, en reconnaissant qu'il est à craindre que cette tentative n'amène, tôt ou tard, un grand mal.

Les torys essaieront peut-être une dissolution: c'est leur dernière ressource. Le résultat, nous en sommes sûrs, serait des plus favorables aux vrais principes et aux réformes du moment, et écarterait beaucoup de puissans obstacles qui s'opposent aux heureux changemens devenus aujourd'hui nécessaires, et nous ne doutons pas que cette épreuve délicate du tempérament, de l'opinion et du bon sens du pays, ne tourne au bien par suite du sens droit et des dispositions pacifiques d'un peuple ferme, mais plein de loyauté et de raison. (*Globe and Traveller.*)

— Un conseil du cabinet s'est réuni hier dans l'après-midi au Foreign-Office; tous les ministres de S. M. y ont assisté; il s'agissait de recevoir communication du résultat de l'entrevue de lord Melbourne avec le roi le même jour. Le conseil a délibéré pendant près de deux heures.

La dissolution du cabinet a fait beaucoup de sensation dans la métropole, et des bruits sans nombre se répandent sur les succès-méus qu'aurait probablement les derniers ministres. (*Idem.*)

— Nous tenons d'une source assez élevée que dans la visite faite hier au roi par lord Melbourne, à Brighton, S. M. a dit à sa seigneurie de ne pas s'inquiéter de la refonte du cabinet; dont elle se chargeait elle-même. (Nous tenons ce renseignement d'un correspondant qui, probablement, ne fait que répéter ce que lui-même a entendu dire. (*Idem.*)

(Extrait du *Morning-Chronicle.*)

Nous avons à annoncer l'étonnante nouvelle que l'administration de lord Melbourne n'existe plus. S. S. est allée trouver le roi jeudi, et est revenue hier soir annoncer l'événement à ses collègues. Nous apprenons que S. M. ne s'est point montrée mécontente de l'administration de lord Melbourne; mais il nous est permis de croire qu'elle l'a regardée comme dissoute par le seul fait de la mort du comte Spencer et par l'entrée du comte actuel dans la chambre des pairs, conséquence nécessaire de l'événement.

— Le ministère de lord Melbourne n'existe plus. S. M., en apprenant la mort de lord Spencer a, dit-on, envoyé demander le

(1) Pharmacien, rue Caumartin, n. 4, à Paris, et chez les principaux libraires.

duc de Wellington, dans l'intention de charger S. G. de la tâche importante de recomposer le gouvernement.

Ces nouvelles étonneront beaucoup le pays; et sauf erreur, et les doivent affliger beaucoup toutes les personnes éclairées, quelle que puisse être leur croyance politique.

La défaite signalée du dernier gouvernement, et la perte de la popularité dont il jouissait, doivent être attribuées à sa trop grande facilité à composer avec les abus existants. Il s'est montré trop respectueux envers l'église et les lords, et n'a pas agi contre l'Irlande avec assez de fermeté.

Il est inutile de s'arrêter sur les causes qui ont amené l'état de choses qui nous menace aujourd'hui.

Il y a déjà bien long-temps que nous sommes convaincus que le ministère, tel qu'il était récemment constitué, ne pouvait marcher.

(*Courier.*)

— La nouvelle étourdissante que l'administration de lord Melbourne a cessé d'exister a produit la sensation la plus extraordinaire: c'est un événement si inattendu et si incompréhensible, attendu qu'on n'en assigne pas les causes, que jusqu'à présent beaucoup de personnes ne peuvent y croire.

Pour ajouter à l'effet de la sensation produite par la nouvelle ci-dessus, notre confrère le *Times* a publié, dans une seconde édition, par le moyen d'un exprès venu de Paris, la très-singulière coïncidence de la démission donnée par le ministère formé en France sous le duc de Bassano.

L'effet produit par cette nouvelle sur les consolidés n'a pas été aussi positif qu'on pouvait s'y attendre; ce qui vient, sans doute, en partie de ce qu'on y croit à peine.

(*Courier, article Cité.*)

— Le *Times*, sans garantir le fait, et en s'abstenant de tout commentaire, donne, comme il l'a reçue, la communication (tardive) que voici:

« Le roi a saisi l'occasion de la mort de lord Spencer pour renvoyer le ministère; et on a tout lieu de croire que le duc de Wellington a été mandé par le roi. La reine a tout fait. »

ESPAGNE. — L'*Indicateur de Bordeaux*, du 14 novembre, donne les nouvelles suivantes de la frontière:

L'affaire de Lerina est pleinement confirmée aujourd'hui. C'est décidément Zumalacarréguy et non Eraso qui commandait. Ce chef est rentré à Lesmos avec un seul bataillon. Le régiment de cavalerie de la reine s'est conduit admirablement.

Il y a maintenant 9,000 chrétiens dans le Bastan, où, le 9, le général Oraa est arrivé avec une forte colonne, devant laquelle Sagastibelza s'est retiré; le 10, il était à Euribi. De fortes contributions en vivres et en argent ont été levées sur Etchalar et autres petits villages; 10,000 rations ont été demandées par Oraa, pour punir ces localités d'avoir accueilli les factieux autrement qu'à coups de fusil.

— On écrit de Saint-Jean-de-Luz, le 12:

Une lettre de Pampelune du 8, annonce que les rangs des troupes de la reine augmentent progressivement par l'arrivée des volontaires venant de plusieurs parties de l'Espagne: En effet, il paraît que le général Mina a beaucoup rassuré et animé les esprits, et que sa présence doit hâter bientôt la pacification des provinces révoltées.

La junte de Navarre était, avant-hier, à Oyarsun, qu'elle a quittée, étant poursuivie par les soldats de la reine. C'est Jaureguy qui, à la tête de 150 chapelgoris, s'est porté contre les membres du gouvernement de Charles V.

Bayonne, le 12 novembre.

Ce n'est pas 60 mille cartouches que contenaient les 28 caisses enlevées à Vilefranque, à une lieue de Bayonne, mais du salpêtre et de la poudre. Aujourd'hui, huit des contrebandiers, porteurs desdits ballots, ont été conduits à la maison d'arrêt de Bayonne, cinq sont des Espagnols de Vera.

On lit dans la *Gazette Piémontaise* du 8 courant:

AFFAIRES D'ORIENT. — Dans la dernière guerre, on demandait à Ibrahim jusqu'où il entendait pousser ses conquêtes: « Jusqu'aux limites de la langue arabe, » répondit-il. Ce mot résume exactement toute la politique du pacha; mais il ne pourrait exécuter ce plan qu'après s'être rendu maître de cette partie de la péninsule arabe, qui est encore indépendante. A la fin de la guerre de Syrie, il espérait diriger toutes ses troupes vers cette contrée dès long-temps convoitée, et asservir les deux imans de Mascate et de Senna. Mais il fut arrêté par les troubles continuels de la Syrie. Les campagnes faites contre les Wechabites, l'occupation de Moka et d'Hodéide, la possession de Damas, assurent déjà à Méhémet-Ali une partie de la péninsule, et lui ouvrent le chemin dans les autres régions encore indépendantes. Après une telle conquête, non seulement il sera maître du commerce du golfe perse; mais il lui sera aisé de tenir en respect toutes les tribus des Bédouins de l'intérieur.

Ces desseins couvent dans la tête de Méhémet-Ali depuis qu'il s'est rendu maître de l'Egypte; il n'attend qu'une occasion favorable pour les accomplir et pour s'affranchir de la souveraineté de la Porte-Ottomane.

Trieste, 29 octobre. — Un vaisseau qui a fait la traversée d'Alexandrie en 21 jours porte des lettres qui annoncent que le pacha s'est déjà déclaré indépendant, et commence la guerre avec la Porte. Connaissance de cette résolution a été donnée à tous les consuls des puissances européennes. Ainsi les bruits qui circulaient depuis quelque temps sur l'indépendance de Méhémet-Ali n'étaient que prématurés sans cesser d'être bien fondés.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(6) ADJUDICATION DÉFINITIVE.

Le samedi six décembre mil huit cent trente-quatre, il sera procédé en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, depuis dix heures du matin jusqu'à la fin de l'audience à la vente définitive, par la voie de la licitation à laquelle les étrangers seront admis, d'une belle maison située à Lyon, à l'angle du quai St-Clair, de la rue Dauphine et de la rue Royale, dépendant de la succession de défunt André Roux.

Les enchères seront reçues au pardessus la somme de trois cent cinquante mille francs, montant de l'estimation.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M^e Vrad, avoué du poursuivant, demeurant à Lyon, quai Humbert, n^o 12.

(2) Le vendredi vingt-un novembre mil huit cent trente-quatre, à dix heures du matin, sur le quai de Serin, où se tient le marché aux vins, il sera procédé à la vente d'un fonds d'auberge saisi consistant en tables, tabourets, banque, poêle, lits garnis, liqueurs, pendule, bouteilles vides et pleines de vin rouge, cuivrerie, batterie de cuisine et autres objets.

MARCEIN cadet.

ANNONCES DIVERSES.

(5) *A vendre.* — Une ancienne pharmacie, pour 6,000 f. à Lyon, dans un quartier populeux, d'une exploitation facile et peu dispendieuse, n'ayant rien de brillant; malgré ce défaut d'apparence, possédant une recette courante et régulière aussi avantageuse que celles d'autres pharmacies qui se vendent de 10 à 15,000 f.

On dirigera l'acquéreur et on lui donnera des facilités pour un succès assuré. Si l'est pas pourvu du diplôme, un pharmacien reçu demeurera agent responsable pendant un temps déterminé.

Loyer 500 f. S'adresser à M. Dériard, droguiste, rue Du-bois.

(9) *A vendre.* — Très-bon piano d'Erard à trois cordes, six octaves, grande table d'harmonie, pieds à colonnes, chez M. George Hainl, place de la Miséricorde, maison Gourd, à Lyon.

(3) *A louer de suite.* — Les hôtels garnis, restaurants et autres dépendances de l'établissement des eaux minérales d'Uriage, situé à deux lieues de Grenoble, département de l'Isère.

S'adresser, pour plus amples renseignements:

1^o Au propriétaire des eaux, rue Créqui, n^o 2 à Grenoble;
2^o A M. Rédon, son agent, rue Neuve-des-Capucins, n^o 5, à Grenoble;
3^o A M. Ennemond Tignel, reveur des bains d'Uriage, rue Vaucanson, à l'angle de la place Ste-Claire, à Grenoble.

(1464 2) *A vendre.* — Une bonne jument allant très-bien au cabriolet et à la selle.

S'adresser à l'hôtel du Parc, place des Terreaux.

(1218 4) *A vendre pour entrer en jouissance de suite.* — Un domaine venant des Chartreux de Meyriat, sis au bas de leur forêt, de la contenance d'environ douze hectares terres labourables, 20 hectares nature de pré, et un hectare 30 ares en six parcelles, bois sapins bien peuplée, avec des bâtiments tout neufs, couverts en tuiles plates, de la valeur de 10,000 fr. Cette propriété rend annuellement de 1500 à 2000 fr. Le granger qui la fait valoir la conservera tant qu'on le désirera à ce prix. On en veut 40,000 f. payables dans l'année en plusieurs termes, si on le désire.

2^o Une maison très-vaste servant d'auberge, à la croisée, de 4 grandes routes, dans une position très-commerçante, en très-bon état, ayant remise, écuries et vastes fenils, le tout appartenant, du revenu annuel de 8 à 900 francs; chaque année elle acquiert de la valeur par sa position avantageuse. Elle est du prix de 24,000 f. payables dans un an.

3^o Une autre propriété de la contenance d'environ 30 hectares terres et prés pouvant se vendre très-avantageusement en détail, située à une lieue des précédentes, du revenu annuel de 1,500 f., du prix de 30 à 35,000 fr. payables dans l'année.

Ou 60,000 f. à emprunter par première hypothèque sur ces trois corps de domaine pour livrer au commerce.

S'adresser au bureau du journal pour avoir les renseignements, ou à M^e Vidal, notaire à Nantua.

AVIS.

Ont l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de la ville de Lyon et ses faubourgs, que le projet conçu par M. Henry Vitton et compagnie, qui était propriétaire à la Guillotière et de campagnes environnantes, pour l'affermage des fosses d'aisances, est continué par M. Martin et compagnie, propriétaire, place St-Michel, n^o 2, à Lyon, où le bureau, à cet égard, est provisoirement ouvert tous les jours excepté les dimanches, depuis huit heures du matin, jusqu'à huit heures du soir.

Ils possèdent tous les baux passés par M. Henry Vitton et les propriétaires, lesquels leur ont été concédés par M. Richard, son héritier, et compagnie.

Le commencement de l'exécution de leur entreprise est irrévocablement fixé au premier janvier dix-huit cent trente-cinq.

En attendant, ils traitent soit par eux-mêmes, soit par des personnes commises à cet effet avec les propriétaires, dont leurs prétentions ne sont pas au-delà de leur pouvoir.

Ils garantissent aussi par leurs baux avec les propriétaires toutes les recherches qui pourraient leur être intentées à l'égard du curage de leurs fosses, n'importe de quelle part elles leur puissent venir. (1424 4)

(7) On demande un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprenti imprimeur.

S'adresser à l'imprimerie, rue Chalamon, n^o 5.

ESSENCE DE CAFE MOKA.

La quantité nécessaire pour faire un excellent déjeuner à la crème revient à cinq centimes: — Prix des flacons, 60 c., et 1 f. 25 c., chez Vernet, pharmacien, place des Terreaux, n^o 13. (1426 4)

AVIS INTÉRESSANT.

Le seul Dépôt à Lyon

DES
COSMÉTIQUES ET SECRETS DE TOILETTE de la Maison
MA, de Paris.

Place Bellecour, n. 9, au rez-de-Chaussée, côté des
façades du Rhône.

Assortiment complet des articles suivants, si avantageusement connus par les fréquents éloges des principaux journaux de la capitale.

1^o Les eaux noires, brunes, blondes et châtaines, et les Pommades américaines dans lesquelles il suffit de tremper le peigne pour teindre de suite les cheveux et sourcils sans aucune préparation.

2^o La Pommade grecque, qui a la propriété d'arrêter immédiatement et prévenir la chute des cheveux, les empêcher de blanchir et les faire croître en peu de jours.

3^o La Crème et l'Eau de Turquie, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage, et blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

4^o L'Épilatoire du Sérail, qui fait tomber en dix minute les poils du visage, sans laisser aucune trace.

5^o La Pâte Circassienne, qui blanchit et adoucit les mains à la minute.

6^o L'Eau Rose de la Cour, qui donne au teint un coloris frais et naturel: on peut se laver sans qu'il disparaisse.]

7^o L'Eau des Chevaliers, qui blanchit les dents et parfume l'haleine.

Prix: six francs chaque article, dix francs pour deux. On fait des envois dans les villes voisines. (Ecrire franco au dépôt à Lyon).

On trouve aussi audit dépôt les oreilles-cornets pour les personnes sourdes, et les biberons de nouvelle forme pour allaiter les enfants. (610 11)

Syphilis

ET

Maladies Cutanées.

SIROP DÉPURATO-LAXATIF de Séné*,

Préparé par PERENIN, Pharmacien, rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n^o 23, à Lyon.

Le nombre des guérisons, aussi promptes que surprenantes, opérées chaque jour par ce sirop, est un sûr garant à la confiance publique dont il jouit constamment.

L'expérience prouve d'une manière incontestable qu'aucun sirop ni autre préparation de ce genre ne peuvent, en aucun cas, rivaliser avec ce puissant dépuratif. Les affections cutanées, les maladies vénériennes les plus graves et les plus opiniâtres, telles que DARTRES, GALES, rentrées ou anciennes, BOUTONS, PUSTULES, VIEUX ULCÈRES, DÉMANGEAISONS DE LA PEAU, ÉCOULEMENTS, anciens ou récents, FLEURS ou PERTES BLANCHES LES PLUS REBELLES, ont toujours cédé à l'influence de ce médicament. Il remédie aux accidents mercuriels.

* C. P. 159.

Des dépôts existent en France et à l'étranger. On fait des envois. (*Affranchir.*)

(1414 5)

THÉÂTRE

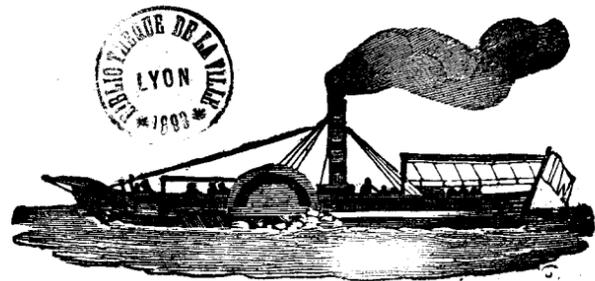
DES

BEAUX EFFETS ET MERVEILLES DE LA NATURE,
Passage de l'Argue, escalier G.

On commencera à 7 heures et demie du soir.

MM. Cautru père et fils, professeurs de physique expérimentale et récréative, donneront aujourd'hui jeudi et dimanche, des séances composées par différentes expériences électriques telle que la maison foudroyée; et l'on démontrera la vertu du paratonnerre. Il y aura une infinité d'autres récréations et tours de physique amusante.

On est prié de voir l'affiche pour avoir de plus grands détails. (4)



LES

PAQUEBOTS A VAPEUR DU RHONE

PARTENT TOUS LES JOURS IMPAIRS

DU MOIS DE NOVEMBRE,

A HUIT HEURES DU MATIN.

Les bureaux sont quai de Retz, n^o 42. (1415 8)

Spectacles du 20 novembre.

GRAND-THÉÂTRE.

Les Deux Ménages, comédie.—Barbier de Séville, opéra.

GYMNASE LYONNAIS.

La Lune de Miel, vaud.— Jacquemin, vaud.— Judith, drame.

BOURSE DE PARIS du 17 novembre.

Cinq p. 0/0	105f 80	105f 90	105f 50	105f 50
fin cour.	106f	106f 25	105f 85	105f 85
Quat. p. 0/0	92f 75			
Trois p. 0/0	77f 70	77f 80	77f 50	77f 50
— fin cour.	77f 90	78f 10	77f 60	77f 70
Ren. de Nap.	96f	96f	95f 65	95f 65
— fin cour.	96f	96f	95f 65	95f 65
Rent. perp.	44f 1/2			
Cortès	39f			
Act. de la b.	1795f			
Quat. cana.	1162f 50			
Caissehyp.	635f			
Emp. d'Haiti	280f			

P.-E. PRUDHON,
Rédacteur, l'un des Gérans.